

Parlons Vélo ! Municipales 2020 Grenoble (38000, 38100)

Réponses de Olivier Noblecourt, au nom de la liste « Grenoble Nouvel'Air »

— le 18/02/2020 à 12:17 —

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 : je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Il faudrait s'assurer de finaliser le réseau Chronovélo au plus vite et traiter les points noirs déjà identifiés par le baromètre "Parlons Vélo" <https://carto.parlons-velo.fr/?c=38185>.

Les questions de sécurité des cyclistes ainsi que la prise en compte de toutes les interactions avec les autres usagers doivent être intégrés dans une charte de construction des aménagements (croisements, traversées piétonnes...).

Nous étendrons le réseau Chronovélo, environ 100 km au total, nous améliorerons les liaisons cyclables secondaires en faisant particulièrement attention au traitement des points noirs, des intersections et des zones de cohabitation avec d'autres modes de déplacement.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Ce comité devant être représentatif de tous les usagers de l'ensemble du territoire et incluant les associations existantes.

Ce comité comprendra des représentants des associations existantes, des unions de quartier des commerçants.

Action n°3 : je m'engage

Former l'ensemble des technicien-ne-s en lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Beaucoup de travaux publics sont encore faits sans prise en compte de l'usage cycliste avec par exemple des surfaces glissantes, seuils entre 2 voiries, masquage visuel, ...

Oui il sera nécessaire d'accélérer la transition en cours entre une philosophie d'aménagement 'pour la voiture' à une philosophie d'aménagement 'multi modale'

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Mettre en place des itinéraires cyclables jalonnés pour relier et rejoindre les pôles d'attractivité : Grenoble devrait rendre plus lisible les itinéraires cyclables pour rejoindre les lieux importants de la métropole.

Action n°5 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture, déneigement... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°6 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Action n°7 : je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Grenoble est déjà une zone 30 mais des actions doivent être menées pour renforcer sa bonne application (aménagements, contrôles automatisés sur les zones les plus à risque)

Nous sommes favorables à l'installation de dispositifs automatiques pour le contrôle de la vitesse des véhicules, 2 roues et 4 roues.

Action n°8 : je m'engage

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Les bons réflexes s'acquièrent jeune et influence le reste de la famille.

Les entrées d'école seront réaménagées pour en faire des espaces de rencontre et pour permettre de limiter la circulation automobile aux heures d'entrée/sortie.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°9 : je m'engage

Installer des stationnements fermés type vélobox ou espace vélo sécurisé dans des parcs concédés, des locaux ou des garages en rez-de-chaussée pour le stationnement résidentiel et à proximité des pôles d'activité. Inclure la possibilité de garer les vélos cargos/triporteurs

Le baromètre vélo 2019 met en évidence à Grenoble que la peur des vols est un des plus grands freins à l'usage de la bicyclette.

Nous doublerons (+ 1000 / an) le nombre de métro-vélos.

Action n°10 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Oui, le plus tôt possible.

Action n°11 : je m'engage

Aménager des aires logistiques de livraison pour faciliter les livraisons en ville par vélo cargo.

Chaque poche de stationnement pour vélos devra systématiquement comprendre une place pour stationnement de vélo-cargo.

Action n°12 : je m'engage

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Comme il existe dans la métropole, sous conditions, une aide pour les artisans pour changer son véhicule dans la ZFE, ou encore prime bois pour la qualité de l'air.

Les mesures d'accompagnement à la création d'une ZFE tous véhicules incluront des mesures d'aide à l'achat de VAE.

Action n°13 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Nous développerons les opérations de 'remise en selle' en lien avec les associations compétentes.

Promouvoir une culture vélo

Action n°14 : je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%.

Nous ferons de l'apprentissage du vélo en milieu scolaire et périscolaire une priorité.

Action n°15 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu·e·s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Commentaires généraux

L'usage du vélo à Grenoble est très différent selon les quartiers : moins de 3 % au VO et plus de 25 % dans le centre-ville.
Nous voulons accompagner tous les habitants à l'utilisation quotidienne du vélo.